

Dépenses gouvernementales

Une autre approche nouvelle adoptée par le bureau des vérifications a été de recommander à certains ministères qui gaspillaient de l'argent de modifier certaines de leurs pratiques. Le bureau de vérification ira vérifier si ces ministères ont mis leurs recommandations en œuvre.

Comme je l'ai déjà mentionné, la troisième innovation importante a été la création, récemment, au bureau des vérifications, d'une direction chargée de faire des études spéciales. L'Auditeur général a obtenu, au moyen du programme d'échange des cadres, des comptables professionnels compétents du secteur privé et il les a envoyés examiner les systèmes internes de contrôle de la gestion financière des sociétés de la couronne, des ministères et des organismes.

L'adoption de cette formule a fait l'objet principal du rapport du comité d'examen indépendant dont les recommandations, comme nous l'avons vu, sont pratiques, logiques et doivent nécessairement être appliquées, si l'on veut que le bureau de l'Auditeur général examine les dépenses publiques de façon plus efficace et plus utile.

Il semblerait jusqu'ici que le gouvernement préférerait présenter une loi qui redéfinisse le rôle et les responsabilités du bureau de l'Auditeur général, mais jusqu'à maintenant rien n'indique à quelle date pareille mesure sera présentée. Une chose est certaine. Il se pourrait que la mesure présentée ne prête pas à controverse, c'est-à-dire ne mette pas en cause la notion d'efficacité. J'espère que je me trompe. En dépit de cette disposition, l'Auditeur général, maintenant fort de l'appui du rapport Wilson, a la possibilité de rendre au Canada un service énorme en étant le chien de garde des fonds publics. C'est là évidemment un devoir important, surtout depuis les révélations faites par l'Auditeur général sur les finances du pays.

● (1750)

L'Auditeur général peut aussi aider à mieux faire accepter par le public les décisions prises dans le cadre de notre régime parlementaire. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour supprimer le gaspillage et l'extravagance, non seulement pour améliorer l'image du gouvernement actuel, mais aussi celle du régime parlementaire actuel auprès des Canadiens. Si l'on en juge d'après le mécontentement exprimé à la télévision d'État et dans les quotidiens, nous avons beaucoup à faire pour gagner cette bataille.

[Français]

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, les députés de l'opposition qui ont pris la parole cet après-midi ont semblé indiquer qu'ils reprochaient le genre de réponse qu'ils avaient reçue du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), mais moi je n'en suis pas étonné du tout parce que la motion telle qu'elle est rédigée porte sûrement à confusion. C'est une motion en trois temps, puisqu'on dit ceci: premièrement:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait donner l'exemple aux autres Canadiens en indiquant immédiatement la nature et l'importance des restrictions des dépenses gouvernementales...

Deuxièmement,

... adopter sans plus attendre des mesures d'application du Rapport Wilson sur le bureau de l'Auditeur général, ...

Ce qui n'a absolument rien à faire avec ce qui précède. Et troisièmement, ...

... pour montrer sa volonté de mettre fin au gaspillage.

Alors comme le chef de l'Opposition (M. Stanfield) mentionnait qu'il s'agissait d'un test pour le parti libéral se rapportant aux mesures anti-inflationnistes, je crois que la

[M. Crouse.]

motion telle que rédigée ne peut pas indiquer qu'il s'agit réellement d'un test. D'autant plus que même les députés de l'opposition semblent confus, puisque le préopinant il y a quelques moments ne parlait que du Rapport Wilson. Il n'a pas mentionné du tout les deux autres points de cette motion qui, à mon sens, sont quand même très importants.

Alors, on ne peut sûrement pas dire qu'il s'agit là d'un test se rapportant aux mesures anti-inflationnistes que le gouvernement a l'intention de prendre. On peut dire qu'il s'agit d'un gaspillage d'énergie de la part de la Chambre pour discuter d'une motion aussi floue, d'une motion qui est strictement politique et qui, à mon avis, est démagogique puisqu'on ne peut pas s'arrêter à un sujet en particulier et que cette motion comprend trois éléments très importants. Il est clair toutefois que le Rapport Wilson est très important, que les mesures de restriction annoncées sont très importantes, que les mesures prises pour éviter le gaspillage sont également très importantes, et nous avons tout cela dans la même motion.

Je crois que sur les 25 jours qui lui sont accordés, l'opposition aurait sûrement pu trouver quelque chose d'un peu plus approprié et peut-être séparer cette motion-là en trois temps. Aujourd'hui on pourrait peut-être discuter un test sur les mesures anti-inflationnistes. On aurait pu arrêter aux mots...

... des restrictions des dépenses gouvernementales...

... et à partir de là, il est certain que le président du Conseil du Trésor aurait répondu différemment parce que la motion qu'il aurait eue devant lui aurait indiqué des restrictions des dépenses gouvernementales.

Mais ce n'est pas cela, on présente au même moment l'affaire du rapport Wilson et la question du gaspillage.

Alors, monsieur l'Orateur, si on veut essayer de discuter de tout cela, le temps mis à notre disposition n'est évidemment pas assez long, parce que ceci prendrait au moins de trois à quatre jours de discussion.

A mon avis, l'opposition a manqué son coup au sujet de sa motion. Il ne s'agit pas du tout à mon sens d'un test de nos mesures. Il s'agit d'une motion qui n'a pas été pensée avant d'être mise à l'ordre du jour et, évidemment, ceci crée des problèmes lorsqu'on veut, nous du parti ministériel, intervenir et répondre à des objections qui ont été soulevées de part et d'autre, soit par les députés de l'opposition officielle, soit par les députés du Nouveau parti démocratique ou soit par des députés du Crédit social.

J'ai bien aimé une des interventions du Crédit social signalant la différence qu'il faut faire entre la dépense et le gaspillage. Il est évident que ce n'est pas la même chose du tout, et c'est pour cela que je disais tout à l'heure que je ne vois pas comment on peut, dans une même motion, mêler des dépenses et du gaspillage, parce que sur les dépenses, le gouvernement et le Parlement ont l'autorité complète par le truchement des prévisions budgétaires qui sont soumises à l'examen de la Chambre, dans les divers comités où les députés de l'opposition passent de nombreuses heures à discuter les dépenses du gouvernement et à les voter la plupart du temps. Lorsqu'ils ont des objections à faire sur les dépenses, ils les font pendant l'étude des prévisions budgétaires, et c'est à ce moment-là, je pense, qu'il est important pour eux de faire valoir leurs arguments et également d'indiquer au gouvernement quelles seraient les autres mesures que le gouvernement devrait prendre pour essayer de restreindre les dépenses gouvernementales.